

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.08.2021

Numéro de version 15

Révision: 23.08.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise**· 1.1 Identificateur de produit****· Nom du produit:** ***Azofix plus*****· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées***Pas d'autres informations importantes disponibles.***· Emploi de la substance / de la préparation** *Améliorant du sol microbiologique***· 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité****· Producteur/fournisseur:***Leu & Gygax AG**Fellstrasse 1**CH-5413 Birmenstorf***· Service chargé des renseignements:***Dépt. sécurité de produit**Téléphone 056 201 45 45**e-mail: stucki@leugygax.ch**pendant des heures de bureau***· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:** *Tox Info Suisse, Tél. 145***RUBRIQUE 2: Identification des dangers****· 2.1 Classification de la substance ou de la préparation****· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008***Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.***· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** *Néant.***· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:***Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.***· Système de classification:***La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.***· 2.2 Éléments d'étiquetage****· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** *néant***· Pictogrammes de danger** *néant***· Mention d'avertissement** *néant***· Mentions de danger** *néant***· 2.3 Autres dangers****· Résultats des évaluations PBT et vPvB****· PBT:** *Non applicable.***· vPvB:** *Non applicable.*

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.08.2021

Numéro de version 15

Révision: 23.08.2021

Nom du produit: Azofix plus

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**· 3.2 Préparations****· Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**· Composants dangereux:** néant**· Indications complémentaires:**

Composants sans danger:

*Paenibacillus polymyxa MVY-024 : > 1,2 × 10¹² CFU/L**Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.***RUBRIQUE 4: Premiers secours****· 4.1 Description des premiers secours****· Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.**· Après inhalation:***Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.**Donner de l'air frais. En cas de difficulté respiratoires: respiration artificielle. Appelez immédiatement un médecin.***· Après contact avec la peau:***Laver à fond avec de l'eau et du savon.**Il doit y avoir de l'eau courante sur le lieu de travail.***· Après contact avec les yeux:***Rincer immédiatement et soigneusement avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact existantes si possible. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin / assistance.**Une douche oculaire doit être disponible sur le lieu de travail.***· Après ingestion:***Rincer la bouche avec abondance de l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter le médecin.***· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'effets connus.**· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires***Traiter de façon symptomatique.**Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible.***RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****· 5.1 Moyens d'extinction****· Moyens d'extinction:** Eau pulvérisée, Poudre sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂)**· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit.**· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation***Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.***· 5.3 Conseils aux pompiers****· Équipement spécial de sécurité:***Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques*

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.08.2021

Numéro de version 15

Révision: 23.08.2021

Nom du produit: Azofix plus

(suite de la page 2)

*Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.***RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence***Ne pas inhaler les vapeurs / brouillards / gaz.**Éviter le contact avec le produit renversé ou les surfaces contaminées.**Assurer une ventilation suffisante.**Porter un vêtement personnel de protection. (voir chapitre 8)***· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:***Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.**Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.**Utilisez le produit comme indiqué sur l'étiquette.***· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:***Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).**Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.**Nettoyer avec des détergents. Évitez les solvants.**Absorber liquide répandu dans matériaux tels que: sable. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Recueillir soigneusement le solide répandu/les restes. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.***· 6.4 Référence à d'autres rubriques***Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.**Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.**Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.***RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger***Prendre connaissance du mode d'emploi sur l'étiquette.**Aucune mesure particulière n'est requise.***· Conseils pour une manipulation sans danger***Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.**Se laver soigneusement les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation avec le produit.**Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.**Vêtements qui ne sont pas lavables doivent être détruits ou incinérés.***· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.****· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****· Stockage:****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:***Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.**Protéger de l'action directe des rayons de soleil.*

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.08.2021

Numéro de version 15

Révision: 23.08.2021

Nom du produit: Azofix plus

(suite de la page 3)

Protéger du gel.

- **Indications concernant le stockage commun:**
Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Température de stockage optimale entre +5 °C et +30 C°
Matériaux appropriés: HDPE (polyéthylène haute densité)
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Se référer à l'étiquette du produit ou aux instructions d'utilisation

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:**
Utiliser une protection respiratoire avec filtre à particules (niveau de protection 20) selon la norme européenne EN149FFP3 ou EN140P3 ou équivalente.



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- **Protection des mains:**
Laver les gants lorsqu'ils sont souillés. Détruisez si l'intérieur devient sale, déchiré ou s'il n'est pas possible de nettoyer la surface.



Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374) ou CE III, également dans les cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374: pex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5mm), chlorure de polyvinyle (0,7 mm), en autres.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.08.2021

Numéro de version 15

Révision: 23.08.2021

Nom du produit: *Azofix plus*

(suite de la page 4)

composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

· **Protection du corps:**

Se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer, d'aller aux toilettes ou de se faire des cosmétiques.

Éloigner les enfants et les animaux domestiques.



Choisir le moyen de protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Indications générales

insensibilité aux chocs

· **Aspect:**

Forme:

Liquide

Couleur:

marron foncé / noir

· **Odeur:**

doux, terreux

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **valeur du pH:**

6,5

· **Point de fusion:**

Non déterminé.

· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:**

Non déterminé.

· **Point d'ébullition:**

100 °C

· **Point d'éclair**

>100 °C

Pas de point d'éclair mesuré - Détermination conduite jusqu'à la température d'ébullition.

· **Inflammabilité (solide, gaz):**

Non applicable.

· **Température de décomposition:**

Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:**

auto allumage: 475 °C

· **Propriétés explosives:**

Le produit n'est pas explosif.

(suite page 6)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.08.2021

Numéro de version 15

Révision: 23.08.2021

Nom du produit: Azofix plus

(suite de la page 5)

· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Densité:	ca. 1,11 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminée
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Donnée non disponible.
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Cinématique:	125,2 mPas
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Stable dans les conditions recommandées de stockage.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter**
Protéger di gel.
Eviter le stockage au-dessus de +30°C et la lumière directe du soleil.
- **10.5 Matières incompatibles:** Stocker dans l'emballage d'origine.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.08.2021

Numéro de version 15

Révision: 23.08.2021

Nom du produit: Azofix plus

(suite de la page 6)

- **Indications toxicologiques complémentaires:**
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité écologique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** En général non polluant
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
voir vers le bas
- **Code déchet:** 02 01 08 ds Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.

CH/FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
 selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.08.2021

Numéro de version 15

Révision: 23.08.2021

 Nom du produit: **Azofix plus**

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|-----------------|
| · 14.1 Numéro ONU | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.
 822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
 Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
 Aucun des composants n'est compris.
- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
 Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales:
- VOCV (CH) 0,00 %

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 23.08.2021

Numéro de version 15

Révision: 23.08.2021

Nom du produit: Azofix plus**· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:***Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique: Département de sécurité du produit**· Contact:****· Acronymes et abréviations:***ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route**IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods**IATA: International Air Transport Association**GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals**EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances**CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**NOEC: No Observed Effect level Concentration**LOEC: Lowest Observed Effect Concentration**ErC₅₀: EC₅₀ in terms of reduction of growth rate**EC₅₀: half maximal effective concentration*

CH/FR